

Le Mot du Président

Chers amis,

Nous avons connu un hiver bien maussade, frais, sans soleil et très pluvieux. Mais cela n'a pas empêché notre association de préparer notre saison printanière avec détermination.

Depuis la mi-février un frémissement parcourt les parcs et jardins. Les prémices du démarrage de la végétation sont visibles. L'aubépine est en fleur ainsi que les premières perce-neige et fleurs à clochettes. C'est le moment des premiers semis et des plantations des oignons. La taille des fruitiers doit s'accélérer.

Pour nos parcs et jardins, il faut d'abord préparer les ouvertures pour l'opération caritative du « Neurodon » et les « Rendez-Vous aux Jardins » du ministère de la Culture. Les recueils d'éléments pour ces deux opérations ont été effectués avec un peu de difficulté. Mais nous espérons qu'il n'y aura pas de souci dans la saisie des intentions des propriétaires. Le thème de cette année est « le Jardin et ses créateurs ». Vous trouverez ci-après quelques éléments d'argumentaire pour préparer l'animation pour vos visiteurs.

C'est bien notre objectif principal que de rénover nos parcs et de les maintenir en état. Les

visites du public sont une occasion exceptionnelle d'être à niveau.

Nos activités associatives continuent. L'assemblée générale a confirmé votre confiance dans l'équipe du conseil et nous vous en remercions.

La conférence d'Aurélia Rostaing sur Le Nôtre à l'occasion du 400^e anniversaire de sa naissance, précédée par un remarquable DVD du président J.-C. Remy a connu un grand succès à l'académie d'Angers. Bientôt vont suivre les voyages et visites.

Vous trouverez dans ce numéro de notre *Feuille de Charme* les éléments d'un colloque à l'université d'Angers sur le patrimoine et les évolutions de la loi de décembre 1913, ainsi que ceux d'une réunion sur les risques éoliens, réunion organisée par le Demeure Historique à Brissac. Ces deux domaines peuvent être à terme, lourds de conséquences. Vous trouverez surtout, tous vos articles favoris et nous remercions chaleureusement toute l'équipe qui a préparé ce dernier numéro. La place manquant, nous parlerons des activités de l'association régionale dans notre prochaine édition.

En espérant vous revoir bientôt dans les détours des allées de l'un ou l'autre des parcs et jardins...

Jacques Bizard

Sommaire

Journée d'études sur les RVJ	2	Journée de la DH sur les éoliennes	12
Colloque de l'Université d'Angers	4	L'art d'étiqueter	13
Angers, ses parcs et jardins	5	Les manifestations à venir	13
Nos amis racontent leurs promenades	7	Entretiens... avec	14
Acer palmatum, érable japonais	11	La vie de l'ASPEJA	15
Histoire d'eau	12	Cultivons nos lectures et nos loisirs	16



Journées d'études sur les Rendez-Vous aux Jardins 2013

Organisés pour la onzième année consécutive, les « Rendez-vous aux Jardins 2013 » auront lieu les vendredi 31 mai (accueil des scolaires, sur inscription préalable), samedi 1^{er} juin et dimanche 2 juin prochains sur le thème : « **Le jardin et ses créateurs** ».

En 2012, 1,8 million de personnes ont découvert les 2 200 jardins publics et privés accessibles sur tout le territoire dont 400 à titre exceptionnel.

Cette manifestation a pour vocation de faire comprendre au public l'importance de la connaissance, de la protection, de la conservation, de l'entretien, de la restauration, de la création de jardins et de la transmission des savoir-faire.

Les propriétaires et les gestionnaires des jardins sont invités à organiser des animations spécifiques : visites guidées, démonstrations de savoir-faire, expositions, jeux et concours, ouvertures jusqu'au crépuscule... Par ailleurs, les propriétaires sont encouragés à remettre aux visiteurs une fiche explicative comportant des informations de type historique, géographique, architectural, botanique...

Les Rendez-Vous aux Jardins sont organisés par le ministère de la Culture et de la Communication, direction générale des patrimoines, en collaboration avec le Comité des Parcs et Jardins de France, la Demeure Historique, les Vieilles Maisons Françaises et le Centre des Monuments nationaux. Les partenaires financiers qui soutiennent l'opération en 2013 sont Moët Hennessy et l'Union nationale des Entrepreneurs du Paysage (Unep).

Le jardin et ses créateurs

Extraits de l'argumentaire de **Marie-Hélène Bénétière**, sous-direction des Monuments historiques et des Espaces protégés, direction générale des Patrimoines

Qui crée le jardin ?

• Le **jardinier** qui, au-delà de l'entretien courant se doit d'être l'interprète de la composition ? S'accapare-t-il l'œuvre ? Plus que créateur, le jardinier est protecteur. Comme tout milieu vivant, le jardin se transforme et le jardinier l'accompagne.

• Le **concepteur** (paysagiste ou architecte) qui a reçu une formation théorique et qui livre un projet qu'il ne verra pas toujours vieillir ?

• Le **propriétaire** dont le jardin devient un manifeste ou un testament ? Le label « Jardin remarquable » a permis de faire émerger des jardins atypiques dans leur forme comme dans leur histoire, intimement liés à leurs créateurs comme le Jardin du Point du Jour à Verdolot ou le jardin de Max Sauze à Éguilles.

• Le **théoricien** de l'art des jardins qui propose des modèles ?

• L'**artiste**, le **plasticien** qui crée une œuvre totale dont le jardin est une des composantes.

• L'**écrivain** ou le **poète** qui par leurs textes nourrissent des réalisations ?

• Le **philosophe** ? Le rationalisme cartésien est-il à la source des jardins à la française, avec son idéal de maîtrise de la nature et la valorisation de la technique ? Que seraient les jardins de la seconde partie du XVIII^e siècle sans les écrits de Jean-Jacques Rousseau ?

• Le **peintre** pour qui, comme Claude Monet à Giverny ou Pissarro à Pontoise, les jardins sont à la fois la source et le motif de leurs créations ?

Tous participent de la création, mais n'est pas créateur qui veut et Gustave Flaubert l'avait bien compris (lire la création du jardin par Bouvard et Pécuchet (1881)

Le thème du « Jardin et ses créateurs » peut être décliné dans tous les jardins même les plus modestes.

Quelques extraits :

Jean-Pierre Le Dantec, ingénieur, architecte, historien et écrivain. Il a publié de nombreux ouvrages consacrés à l'art des jardins au nombre desquels *Le Roman des jardins de France. Leur histoire*, Paris, 1987 et 2000. Jardins et paysages, une anthologie, Paris, 1996, 2002 et 2013 (édition revue et augmentée, sous presse).

Il nous a présenté *Physis et Thesis dans la création jardiniste contemporaine* :

Il rappelle combien les courants de pensée qui agitent une société font évoluer les parcs et jardins. Au départ on a plié la nature au désir et au travail de l'homme. Puis on a remodelé le paysage pour revenir à la nature. Aujourd'hui plusieurs tendances se font jour, sachant que nos végétaux sont les produits de l'évolution ou de transports extraordinaires : d'une part le libre développement de l'écosystème local (Gilles Clément) que le jardinier améliore, complexifie, diversifie... d'autre part dans la lignée de Duchamp, s'impose un jardin artificiel pour faire naître la curiosité et échapper à notre civilisation formatée...

Stéphanie de Courtois, historienne des jardins, enseignante à l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles : *Du jardin au paysage du XIX^e au XX^e siècle, une figure montante : le concepteur*

L'objet du concepteur est la combinaison de la nature sauvage avec un art qui en fait valoir les côtés attractifs...

Quelques noms : S. Gressent (1908), Halo (1820-1832) Denis et Eugène Bühler, Bariller-Deschamps, Alphand, Omar Demurgins, C^{te} de Choulot (1794-1864) qui cherchent à intégrer la modernité dans les parcs... « Revisiter l'originalité des parcs paysagers » : Édouard André (1840-1911) et René André (1867-1942).

1843 : création de l'école nationale d'Architecture

Monet et ses jardins montrent la relation étroite entre le jardin et l'œuvre ; Jean-Nicolas Forestier (1861-1930) : grandes villes et systèmes de parcs, Achille Duchène : le jardin de l'avenir 1935 : « apporter dans le jardin aux foules des grandes villes les ressources de la science ».



La valeur ajoutée du paysagiste, c'est la synthèse du tout : nature, géologie, pratiques, plantes..

Michel Desvignes, paysagiste, architecte DPLG. Il est pensionnaire de la Villa Médicis de 1986 à 1987. Il réalise de nombreux parcs publics aux abords de grands monuments. Il réalise le parc de Greenwich à Londres avec Richard Rogers, les jardins d'un musée de Minneapolis avec Herzog et De Meuron. Au Japon en 2004, il conçoit un jardin sur le toit d'un nouveau bâtiment de la Keio University de Tokyo. Il est lauréat du Grand prix de l'urbanisme en 2011.

Le créateur face à son œuvre

Il commente les idées originales qui ont guidé quelques-unes de ses réalisations de petits jardins :

- Planter au même endroit des variétés de végétaux de hauteurs diverses comme dans la forêt vierge tropicale ;
- Jouer sur le passage entre les micro clairières (Nagasaki) ;
- Sculpter un bois pour le rendre accessible (étangs Gaubert à Versailles) ;
- Transplanter une forêt primaire de France au Japon ;
- Réalisation du Louvre à Abu-Dhabi : créer de petits enclos clos de murs, offrant le paradis d'Eden dans un ensemble légèrement arboré sur des terrains gagnés sur la mer avec un dessin à la forme d'un arbre...

Françoise et Christian Bougnoux propriétaires du Jardin du Point du jour à Verdelot, Seine-et-Marne (devenu jardin remarquable récemment)

Confidences d'un jardin

Comment partir d'une ferme et de grands champs pour aboutir à un jardin remarquable...

Marion Vaconsin, paysagiste DPLG, lauréate des AJAP (Albums des jeunes architectes et paysagistes). Après avoir suivi une formation d'histoire de l'art à l'école du Louvre et à la Sorbonne, Marion Vaconsin s'est orientée vers des études de paysage. Elle est diplômée de l'école nationale supérieure de Paysage et d'Architecture de Bordeaux.

Elle a fondé l'atelier Bouriette & Vaconsin, avec Christophe Bouriette, architecte et urbaniste. L'agence rassemble des architectes, des urbanistes, des paysagistes et des géographes. Ces profils travaillent sur les notions d'habiter, sur les relations qu'entretiennent le lieu et l'homme, et sur la façon de s'installer. L'épaisseur des lieux, leur pouvoir évocateur et narratif. À travers leurs projets, ils abordent la traversée, le partage, la fragilité des êtres et des éléments.

Leurs réalisations (parcs, places, halle de marché, cimetières, études urbaines) sont diverses et abordent l'intime aussi bien que les logiques de territoires urbains.

Les jeunes créateurs : de la composition d'un jardin à la fabrication de la ville contemporaine

En présentant son travail en cours sur l'amélioration de l'habitat dans le Bordeaux ancien à l'ouest de la place des Quinconces, elle montre comment, avec son atelier, elle essaie de construire un projet qui abolisse le cloisonnement des cultures entre l'architecte, l'urbaniste et le paysagiste.

Quelques principes : faire de la place pour que chacun trouve la sienne...

Appliquer la stratégie de l'aigle et du chat : stratégies du territoire et du corps...

Innover pour l'entretien en faisant appel au bénévolat... »

Louis Benech, paysagiste

Un bosquet d'expression nouvelle

Comment rénover un des grands bosquets du château de Versailles en respectant l'histoire (de l'Antiquité à Le Nôtre), les premières créations du lieu et la modernité. Sachons seulement qu'il faut trouver un espace intimiste, des végétaux de demi-hauteur, pas d'espace de tonte, pas de danger pour les promeneurs, pas d'arrosage automatique, limiter l'emploi de l'eau pour les bassins, faire un travail réversible, etc. ... Autant dire la quadrature du cercle.

Mais nous ne découvrirons pas tout le projet... qui sera réalisé dans les deux ans.

Anne et Patrick Poirier, artistes autodidactes

Les Poirier's sont au jardin

Ils commentent quelques réalisations de « promeneurs » (c'est ainsi qu'ils s'appellent) où ils ont cherché à allier : surprise, modernité, évocation du chemin de chacun en profitant de la localisation et en respectant la volonté des propriétaires.

Chantal Colleu-Dumond

Agrégée de lettres classiques, elle a été « conseiller culturel » dans plusieurs ambassades. Directrice du centre culturel de rencontre de l'Abbaye royale de Fontevraud, Chantal Colleu-Dumond a pris, en septembre 2007, la direction du Domaine régional de Chaumont-sur-Loire (Festival International des jardins, château et centre d'Arts et de Nature dont elle assume la direction artistique). Passionnée par le patrimoine et les jardins, elle a publié, notamment, *Trois années à Chaumont au fil des saisons* en 2010 et *Jardin contemporain : mode d'emploi* en 2012.

Synthèse et conclusion de la journée d'étude par la présidente

- Au jardin, il s'agit de présenter un idéal dans une nature en pleine évolution.
- N'oublions pas de jouer sur les effets des cheminements boisés vers les clairières. ;
- Dans nos villes où se développent de grands espaces pavillonnaires, profitons de leur création pour redonner sa place à la nature avec des perspectives et de justes proportions.



Colloque de l'université d'Angers des 7 et 8 février 2013 la loi du 31 décembre 1913 relative aux monuments historiques et à leurs abords : 100 ans plus tard quelle, protection pour quel patrimoine ?

Cent ans après son adoption, la loi du 31 décembre 1913 relative aux monuments historiques et leurs abords constitue un véritable monument juridique devant lequel la société ne peut que s'incliner. Cet hommage s'impose d'autant plus que ce monument contient en son sein les outils de sa propre rénovation. Cependant le cadre normatif et institutionnel dans lequel évolue cette loi patrimoniale s'est lui-même profondément transformé, questionnant de ce fait la pertinence contemporaine de la loi du 31 décembre 1913.

Un peu d'histoire : l'abbé Grégoire recommande en 1790 de protéger les monuments représentatifs de l'histoire de France (et ce devant les déprédations des hordes révolutionnaires).

1830 : Prosper Mérimée est nommé inspecteur général des monuments historiques (1 000 monuments en 1840)

En 1887, la loi pose l'intérêt de la sauvegarde du patrimoine monument historique public. On entame un régime d'autorisation ; il s'agit de remettre en état les grands monuments du Moyen Âge.

La loi de 1913 démarre une période très riche pour notre patrimoine :

- Le classement (4 800 en 1913)
- La liste des monuments inscrits (notion de mise en attente).

1943 : création du dispositif de protection des abords des monuments historiques (les fameux 500 m, servitude initiale guerrière qui se transforme en servitude esthétique).

1960 : nouvelle loi dite loi Malraux qui permet une plus grande intervention du ministère. On développe les secteurs sauvegardés et on démarre l'inventaire général.

1980 : année de la création de l'année du patrimoine, élargissement des zones protégées et prise en compte d'éléments d'époques actuelles : Drancy, lieu de mémoire ; Vercingétorix à Alesia).

1997 : création des ZPPAUP (maintenant AVAP) ; extension de la notion des abords, définition nouvelle des responsabilités du travail de l'architecte des bâtiments de France.

Lois de 2002, 2005, 2011, 2012, avec extension de la notion de patrimoine.

Quelques chiffres : aujourd'hui environ 15 000 monuments classés et 30 000 monuments inscrits, monuments privés : 49 %. Préhistoire jusqu'au xv^e : 33 %, Temps modernes : xvi^e-xviii^e : 45 %, Époque contemporaine : 17 %.

Le monument historique a eu l'intérêt de faire entretenir le patrimoine et a eu un effet bénéfique sur le développement du tourisme (1 € investit dans le MH en rapporte globalement 7 €). Aujourd'hui encore, la loi de 1913 conserve tout son intérêt. L'élargissement de la notion de monument historique vers un patrimoine de plus en plus large au cours de ces cent dernières années ne va pas conduire à profondément changer la loi de 1913. Si les subventions vont sans doute se réduire pendant quelque temps, il n'y a pas eu de modification dans l'imposition fiscale. Mais des ajustements ultérieurs sont possibles.

Pendant ces deux journées on ne parlera pas du problème de la protection des MH face aux éoliennes...

Quelques orateurs : Alain de la Bretesche, Dominique Latron, ABF du Maine-et-Loire, François Jeanneau, architecte en chef responsable du Mont-Saint-Michel, Mme Benhamou, Jean Arthuis, Arnaud de Lajartre organisateur du colloque...

Jacques Bizard

Pour en savoir plus www.univ-angers.fr



A propos de le Nôtre

Louis XIV était impatient de voir son jardin achevé et il reprochait à Le Nôtre la lenteur des travaux. Aussi, lorsqu'il souhaita l'anoblir, le Roi demanda au jardinier de lui indiquer les armes à apposer sur le blason.

Le Nôtre se souvenant des reproches, demanda, non sans humour, trois limaçons.



Angers : ses parcs et ses jardins

Nous avons été nombreux, lors de notre Assemblée générale du 26 janvier dernier, à apprécier la présentation de M. Yves Dupont, directeur adjoint à la direction des Parcs, Jardins et Paysages de la ville d'Angers. M. Dupont a eu la gentillesse de nous donner cet article, spécialement pour la Feuille de Charme. Nous l'en remercions vivement.

La commune d'Angers couvre 4 600 ha et se situe à la frontière géologique du Massif armoricain et du Bassin parisien. Cela lui vaut un climat réputé doux, caractérisé par une température moyenne plutôt clémente, mais en revanche, un climat, contrairement aux idées reçues, relativement sec, puisque la pluviométrie habituelle annuelle est d'environ 630 mm, ce qui est relativement peu élevé pour la pérennité de nos jardins.

De son côté, la géologie impose un examen plus détaillé : la caractéristique d'une ville, en terme de sol, est, en règle générale, extrêmement minéralisée, « millefeuilles » de couches de démolition et de construction au fil des siècles. La Ville d'Angers possède un « non sol » au sens agronomique du terme. Mais c'est là une donnée pour toutes les villes ; par ailleurs, l'emplacement d'Angers fait que sur les anticlinaux du Massif armoricain, on se trouve sur des **sols chauds**, acides et secs d'une part et que sur la partie située à l'emplacement des anciennes Basses Vallées, on trouve des **sols hydro-morphes** d'autre part.

On voit bien que si Angers, de par sa culture, de par son site, a quelques avantages dans la pratique de notre métier, elle présente aussi quelques contraintes.

Angers est riche d'espaces végétalisés, puisqu'on y trouve environ 700 ha municipaux, sans compter les espaces gérés par les offices HLM, ni le poumon vert de l'Île Saint-Aubin. L'ensemble de ces superficies, si on les additionne, couvre un total d'environ 1 500 ha verts – hors jardins et parcs privés –, ce qui représente le tiers de la superficie de la ville.

Missions et organisation de la Direction Parcs, Jardins et Paysages d'Angers :

Les missions de la DPJP sont simples : concevoir, créer ou faire créer, entretenir ou faire entretenir l'ensemble des espaces végétalisés de la Ville d'Angers. À ces missions, il faut ajouter l'entretien des nécropoles, y compris la gestion funéraire, pour laquelle un Service spécialisé est dévolu.

Son organisation est simple : une direction d'une vingtaine de cadres et de secrétaires située sur le campus universitaire de Belle-Beille, avec un pôle de direction territoriale, un pôle administratif (ressources humaines, ressources budgétaires, courrier), un pôle bureau d'études et un pôle valorisation.

Situé de son côté sur l'ancienne route des Ponts-de-Cé, notre centre de production couvre 2,8 ha et a pour mission de fournir des végétaux, en particulier pour le fleurissement, mais également des arbres et arbustes issus de la pépinière municipale de Pignerolle de 4 ha.

Le complément étant acheté auprès de pépinières locales présentant une large gamme. Sur ce site, sont également localisés les Services généraux assurés par une dizaine de corps de métiers dévolus au Service ainsi que la mise à disposition de gros matériels mutualisés et d'un magasin.

Entre ces deux pôles, la Ville d'Angers est territorialisée en 9 secteurs. Chaque secteur est dirigé par un Agent de maîtrise pour une équipe de 8 à 14 jardiniers et de 7 élagueurs pour les arbres d'alignement. Bien entendu, les relations sont extrêmement étroites entre les jardiniers « territoriaux » et les services prestataires en particulier pour les matériels, corps d'état, transports..., basés au centre de production du CTPJ.

C'est donc au total environ 200 personnes qui œuvrent pour les espaces verts d'Angers dont 20 à la Direction, environ 60 aux services généraux et à la production et environ 100 dans les « jardins » (appellation ancienne qui comprend les jardins, mais aussi tous les espaces verts) ainsi qu'environ 30 personnes pour les cimetières.

J'ajoute que, depuis quelque temps, il y a eu mutualisation entre la Direction Parcs, Jardins et Paysages d'Angers et le Service des Espaces Verts de l'Agglomération, les deux Directions étant regroupées sur le site de Belle-Beille.

L'ensemble de ces surfaces vertes et de ces plantations représente plus de 500 ha en gestion directe, dont environ 110 000 arbres parmi lesquels figurent plus de 16 000 arbres d'alignement. Il convient donc en permanence de moderniser l'outil de production, en particulier par les mises à disposition optimales de matériel. C'est ainsi que plus de 1 000 machines sont inscrites dans nos fiches, dont plus de 500 sont réellement des machines d'entretien d'espaces verts : tondeuses, débroussailluses, coupe-bordures, souffleurs, tondeuses grande capacité, tracteurs... Le tout appuyé par 74 véhicules allant de la petite fourgonnette jusqu'au camion de 19 tonnes. On ajoutera à cela un réseau informatique qui relie l'ensemble des pôles de la Direction Parcs, Jardins et Paysages permettant ainsi un contact permanent entre les différentes cellules composant la Direction.

Quelle lecture pour les espaces végétalisés d'Angers ?

Lorsque l'on découvre une ville, a fortiori lorsque l'on y vit et y travaille, on cherche à lire le paysage de la cité afin de comprendre, percevoir son évolution d'hier, et tenter d'adapter celle d'aujourd'hui et surtout celle de demain, puisque notre métier nous fait intervenir à court, à moyen et à long terme.

L'histoire d'Angers, sans remonter au-delà de l'an 1000 (Foulque Nerra) a généré au fil des siècles l'urbanisme actuel, qui lui-même a enfanté les espaces végétalisés que nous avons en charge. Sur un plan d'Angers, les espaces végétalisés représentent environ 530 points d'intervention et les arbres d'alignement sur les rues, les places, les boulevards, également un peu plus de 500. Il s'agit donc d'une lecture complexe que seule une bonne connaissance de l'espace permet de déchiffrer.

Une ville, c'est d'abord un tableau et ici le tableau a quatre couleurs :

- le bleu noir du schiste
- le blanc du tuffeau
- le vert de la végétation
- et le bleu ciel ligérien, azur doux souvent voilé.

On recherchera en permanence à travailler avec cette palette que l'histoire et l'urbanisme nous proposent et à en pérenniser la personnalité : la ville d'Angers n'est pas Paris, ni Toulouse, ni Strasbourg, ni Lille...

Chaque ville a sa particularité, la première approche est



d'en tenir compte. Mais je trouve personnellement qu'Angers est facile à lire parce que c'est une ville au départ monocentrique autour du Château et de la Cité. C'est donc une « ville cercle », qui s'est développée au fil des siècles.

Pour y voir plus clair, il faut classer ce « semis » de points verts à travers 4 grandes familles :

– premièrement **les espaces issus de l'horticulture angevine** : celle-ci étant double, à la fois endogène et exogène, union depuis quelques siècles de l'établissement sur site des colporteurs de l'Oisans et de la branche « indigène » dont le roi René est un exemple.

Au XIX^e siècle en particulier, une très forte culture horticole et « dendrologique » a prévalu dans notre ville dont les grands noms sont Boreau, Gaston Allard, André Leroy, puis de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle Édouard André pour ne citer que ceux-là.

Ces grands botanistes et pépiniéristes ont été le moteur, sinon les créateurs, du Jardin des Plantes actuel, du Jardin du Mail et de l'Arboretum. On peut donc considérer qu'il s'agit là de la première famille d'espaces végétalisés à Angers. Et ces espaces sont restés soit des espaces de fleurissement importants (Jardin du Mail), soit des espaces de collections dendrologiques (le Jardin des Plantes/Arboretum).

– la seconde famille relève de **l'accompagnement de l'habitat collectif**, issu de la construction d'après-guerre (de cette époque provient l'appellation « espaces verts »). 3 grands quartiers : – Belle-Beille/Monplaisir/Roseaie – sont créés dans les conditions des années 55 et 70, génèrent des hectares d'espaces végétalisés liés à ce nouveau type d'habitat. Bien évidemment, l'organisation de la ville s'est poursuivie, en particulier par le quartier du lac de Maine, avec une évolution du type d'habitat (années 70/90) : de l'habitat collectif de moindre dimension, des maisons individuelles... Elle se construit toujours par les opérations actuelles que sont les opérations spécifiques ou d'envergure comme la ZAC Desjardins, actuellement en cours de finition et surtout le plateau des Capucins qui va modifier le paysage angevin dans les 15 années à venir sur deux grandes zones de près de 200 ha, avec la grande trame verte qui les accompagnera.

– À partir des années 70-75, les responsables municipaux travaillent davantage sur la création d'espaces dits de loisirs et d'espaces dits « naturels ». C'est la troisième famille. Ce sont la base de loisirs du Lac de Maine, les parcs Saint-Nicolas, le parc de Balzac et également l'Île Saint-Aubin.

La **Base de Loisirs** commencée en 1974 couvre un peu moins de 220 ha et offre essentiellement des activités de loisirs sportifs (planche à voile, jogging...). La DPJP y entretient un peu plus de 100 ha. Ces espaces verts sont dits « naturels », mais tout de même fortement « anthropisés »... Elle est également le siège de la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Les **parcs Saint-Nicolas**, dont l'histoire remonte à Foulque Nerra, présentent un site exceptionnel en pleine ville : ce sont pas moins de 8 biotopes situés en milieu urbain, depuis les milieux aquatiques, les ripisylves, les carrières revégétalisées, la lande xérophyte, les coteaux nord et sud...

C'est donc un site exceptionnel de par son histoire, de par sa richesse écologique en ville, mais aussi de par sa forte fréquentation (environ 550 000 passages/an). Aussi, de nombreuses activités sont proposées aux jeunes et aux moins jeunes (jeux pour enfants, tables de pique-nique, animalerie, etc.).

Le **Parc de Balzac** est le « petit dernier » de la fratrie des espaces naturels et couvre une cinquantaine d'hectares. Consti-

tué à l'origine de basses prairies alluviales, il s'est transformé, en plusieurs décennies, sur environ 50 % de sa superficie en une décharge contrôlée. C'est alors que la DPJP a proposé à la municipalité d'en faire un parc, conçu dans les années 1990-95 et dont l'achèvement du chantier remonte à l'année 2004. C'est un mélange volontaire de plantes horticoles, de plantes indigènes pour restaurer un milieu dont il faut bien convenir originellement dégradé par l'homme.

Ce fut un chantier long, pas toujours facile (cf submersions), mais qui, au-delà de la restauration elle-même, est en lien avec les 2 autres grands parcs que sont la base de loisirs et Saint-Nicolas.

Enfin, **l'Île Saint-Aubin** relève d'une logique différente puisque sur les quelque 600 ha de superficie, plus d'une centaine de propriétaires privés y sont répertoriés. La Ville d'Angers, pour marquer son intérêt, a racheté une cinquantaine d'hectares et fait restaurer il y a peu, les anciens bâtiments conventuels situés sur la partie non inondable, avec pour mission de valoriser et de communiquer sur les milieux naturels auprès du grand public.

– Au-delà de ces trois familles, faciles à caractériser, on peut en concevoir une quatrième constituée de l'ensemble des **espaces végétalisés accompagnant la vie au quotidien** des Angevins : écoles, bâtiments publics, bâtiments industriels, espaces d'accompagnement de voirie...

Les bandes latérales, centrales et axiales que vous voyez dans les rues et les avenues sont de petits espaces, mais qui, cumulés, dépassent les 60 ha.

S'ils sont moins faciles d'entretien, car difficiles à sécuriser, ils ont un impact fort sur la perception végétale de la ville, en particulier auprès des visiteurs extérieurs.

Enfin, il ne faut pas oublier **les arbres d'alignement**, installés sur les bords de plusieurs centaines de places, de rues et boulevards et dont les quelque 16 000 sujets représentent plus de 200 essences, ce qui confère au domaine public d'Angers un paysage particulier, extrêmement varié (de la petite rue plantée par exemple d'amélanchiers du Canada fastigiés, au grand boulevard planté plus traditionnellement de tilleuls, de platanes et autres érables).

Il s'agit donc d'un ensemble vaste, extrêmement diversifié, dont la gestion doit être affinée en permanence : depuis environ 25 ans, la DPJP s'est dotée, parmi d'autres services municipaux, de logiciels de gestion permettant de produire des indicateurs de gestion, ou simplement « d'y voir clair » au jour le jour, et de gérer au mieux les deniers municipaux.

Ainsi, chaque responsable de secteur effectue quotidiennement le pointage des actes techniques de ses équipiers sur un total de plus de 1 000 points d'intervention.

C'est ainsi que l'on sait que sur les quelque 160 000 heures de travail fournies par le service « Jardins », la première tâche effectuée par les jardiniers est la taille manuelle d'où, par exemple, des recherches de matériels électriques, afin de diminuer les risques de troubles musculo-squelettiques (environ 28 000 heures sur les 160 000) ; mais l'évolution vers le « 0 phyto » amène désormais les tâches de désherbage (manuel, chimique, mécanique, thermique, paillage) à un volume d'heures presque similaire. C'est donc une recherche permanente dans l'efficacité du système qui est permise par la simple connaissance de nos actes.

Peut-être cette recherche d'efficacité, déjà ancienne, explique-t-elle que chaque jardinier angevin a en charge environ 5 ha et que le coût à l'hectare le plus faible de toutes les villes de l'Ouest par habitant... se trouve à Angers ?

Les évolutions majeures à la DPJP

– Vers le « **0 phyto** » est un mot d'ordre datant déjà de quelques années de la municipalité ; la Direction avait déjà anticipé cette évolution et actuellement la quantité de produits phytosanitaires utilisée – principalement désherbants – est d'environ le quart de ce qui était utilisé il y a 10 ans. Cette évolution se poursuit par des modifications de l'approche paysagère, par des réaménagements d'espaces...

– la prise en compte de la **biodiversité** de son côté est un fait général et les villes deviennent a priori, curieusement, des laboratoires de biodiversité que les grandes cultures agricoles ne peuvent plus assumer. Je crois qu'Angers a la chance de s'enorgueillir de fournir des espaces très horticoles, des espaces très nature et tous les intermédiaires, ce qui répond à une partie de la question.

Mais la biodiversité reste une quête permanente ; et la mise en œuvre de ruches à l'Arboretum par exemple, ou encore le travail commun avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, n'en sont que des aspects ponctuels.

Une Direction comme celle de la DPJP est souvent et surtout connue pour son travail de fleurissement. C'est vrai, Angers se situe au cœur du plus grand bassin de production de

fleurs en France. Néanmoins, pour des questions d'équilibre de la palette végétale, peut-être aussi un peu pour des raisons d'économie, peut-être aussi un peu pour des économies d'eau, on recalc actuellement la partie « vivaces de manière plus importante et un plan général d'actions en cours » sens est élaboré.

C'est aussi un enrichissement du savoir-faire des jardiniers et cette démarche se poursuivra sur encore plusieurs années.

Voilà très rapidement le portrait des espaces végétalisés d'Angers et il manquerait bien des lignes et bien des pages, pour rentrer davantage dans le détail.

Je crois que la culture dont Angers bénéficie par son histoire, son site, sa situation et surtout ses ressources humaines, est riche d'atouts pour perpétuer et amplifier le travail de générations de jardiniers. Il ne faut pas oublier le travail de celles et ceux qui ont œuvré au fil des décennies pour l'image actuelle d'Angers, ni non plus les grands noms dont nous sommes redevables.

Si quelquefois vous vous promenez dans une carrière des parcs Saint-Nicolas, et que vous voyez une ombre passer, dites-vous bien que ni le roi René, ni Boreau, ni même Foulque Nerra ne nous ont réellement quittés.

Yves Dupont

Nos amis racontent leurs promenades

Visite intimiste dans le Noyantais, 25 octobre 2012, organisée par Chrystel d'Oysonville

Launay Baffert. La journée s'ouvre avec un café bien chaud offert dans la magnanerie de Launay-Baffert, chez Hubert et Chrystel d'Oysonville. Cette magnanerie, édifiée dans la première moitié du XIX^e, pour l'élevage des vers à soie, à l'usage des soyeux de Tours, était entourée de parcelles de mûriers. Un intéressant plan brodé du parc paysagé par Lalos y est conservé et commenté par le maître de maison.

Le domaine est situé dans une plaine, ceinturé par une lisière boisée le séparant visuellement du village. C'est un parc à l'anglaise, traversé par un petit ruisseau, s'écoulant en longs miroirs d'eau. Il est planté d'essences d'arbres harmonieusement mélangées pour créer une diversité de couleurs dans les feuillages : cyprès chauves, platanes, liquidambers, tulipiers de Virginie sans oublier un cèdre du Liban qui déploie sa majesté à notre vue. Nous nous promenons dans des allées circulaires, bordées de platanes puis de tilleuls et admirons, lors des percées, les différentes perspectives de la demeure néo-classique à l'italienne.

Breil de Foin. Nous sommes accueillis par les propriétaires M. et Mme Jérôme de Boissard qui nous présentent leur parc botanique aménagé autour du château de Breil de Foin, restauré avec un grand respect de l'architecture. Celui-ci est composé d'une vieille forteresse, dite « le vieux château » (XI^e-XV^e) et d'un logis (XV^e-XVII^e), dit « le nouveau château ».

Le parc est un espace vert naturel avec, parfois, l'agrément de telle ou telle espèce exotique, inhabituelle. Au fil de notre promenade nous découvrons plusieurs collections d'arbres :

- des marronniers (à fleurs jaunes d'Amérique, de Californie, de Chine ou du Japon...),
- des noyers d'Amérique et d'Asie,
- des tilleuls d'origines diverses,
- des chênes dont le feuillage imite celui des saules ou des châtaigniers.

Le parc reflète un double souci, celui de préserver la nature et d'intéresser le visiteur par des espèces exotiques, comme l'oranger des Osages, arbre rapporté du nouveau monde, dont les branches en bois dur servaient à fabriquer des arcs, l'oranger amer, diverses espèces d'hickory ou encore le frêne blanc d'Amérique.

Notre hôte nous passionne par ses explications.

Hélène Polovy

Jardin de l'ancienne Abbaye royale de la Boissière à Denezé-sous-le-Lude

(Buxeria : autrefois bordure de rivière plantée de buis)

Dans un petit vallon où coule La Marconne et à l'orée d'un bois naturel s'est levé au XII^e siècle cet ancien monastère cistercien remarquablement restauré peu avant la Révolution. Devant l'élégante façade Est, s'étendait



jusqu'à la rivière un vaste terrain plat qui conserva longtemps l'unique vocation potagère et fruitière avant de devenir une immense plate-bande quadrillée par des allées bordées de buis pérennes méticuleusement taillés. La travée centrale du corps de bâtiment est rehaussée de buis en topiaires marquant l'accès au jardin. Le grand espace, divisé en rectangles successifs, est constitué de plusieurs broderies de buis figurant de multiples entrelacs variés et disposés symétriquement. Plus loin, d'autres parterres sont simplement gazonnés avec un geynerium central aux plumets spectaculaires. Au-delà, vers la Marconne, les derniers rectangles toujours bordés de buis, sont affectés aux cultures potagères.

Nous empruntons au nord, près du chœur abbatial roman, le petit chemin nous conduisant au cloître. Les murs parés de rosiers grimpants et de buis en boule aux angles ainsi que le joli puits campaniforme au milieu d'une cour gazonnée, apportent en ces lieux longtemps malmenés par l'Histoire, une note de sérénité et de charme. Enfin l'allée conduisant à la chapelle de la Vraie Croix, bordée de buis arbustifs entourés d'un tapis de cyclamens, nous laisse apercevoir la lisière de la grande forêt de la Boissière aux essences variées, constituée de taillis, futaies et hautes futaies, ces dernières ayant longtemps servi de réserve à la marine royale.

René Combres

Les jardins de Lorrière. Architecte en chef de la ville de Paris, ayant travaillé pour la cour de Belgique, Jules Vacherot (1862-1925) est connu pour ses jardins en terrasses. Il est intervenu au château de Lorrière, propriété des Bernard de La Frégeolière, par amitié pour Charlotte Combe de Saint Macary, dont la fille venait d'épouser le dernier des La Frégeolière, Renaud. Jules Vacherot avait déjà conçu pour les Saint Macary le parc enchanteur du château de Bijou, dans le Béarn. Le château de Lorrière, construit au xv^e sur un site moyenâgeux, s'était vu doter à la fin du xix^e d'un nouveau pavillon pour lequel on avait abattu le mur d'enceinte nord, libérant la terrasse surplombant la petite vallée de la Marconne. Vacherot y aménage un jardin à la française surplombé d'une terrasse ouest qui tient lieu de verger et dominant vers l'est la vallée de la Marconne aménagée comme une sorte de parc à l'anglaise. En clin d'œil au château de Bijou, des cyprès viennent donner une touche italienne au jardin dont les perspectives s'arrêtent sur un bosquet d'ifs d'Irlande, qui composent aujourd'hui une sorte de chapelle de verdure. Les travaux d'aménagement ont lieu de 1923 à 1924. Jules Vacherot, qui meurt en 1925, ne les verra pas achevés.

Henri de Bresson

La journée s'est terminée par la visite du **parc du Bouchet**, envahi d'un véritable tapis de cyclamens roses à cette période. À l'origine, petite place-forte, avec tours, douves, pont-levis, saut de loup, son parc a été transformé au xix^e en parc anglais de trente hectares, en face de la forêt de Chandelais, qu'il prolonge. Lors de la dernière succession, en 1984, les propriétaires actuels ont hérité d'un très beau parc, mais laissé à lui-même, mal entretenu, sans plantations nouvelles depuis 60 à 80 ans et qui risquait donc de disparaître à terme. Une véritable course de vitesse devait être engagée pour le sauver.

La ceinture du parc, comme les bosquets ont été renouvelés selon différents procédés : bosquets complets, remplacement de leur moitié sud par de nouvelles plantations, compléments sur le pourtour, sujets isolés, ceinture extérieure renforcée par des alignements supplémentaires, etc. Ainsi, la relève est désormais presque partout assurée, et il faut espérer que ces arbres auront connu une croissance suffisante, lorsque disparaîtront les grands sujets qui donnent son charme, à cet endroit.

Au xix^e, la cour du château avait été transformée en supprimant lignes droite, angles, alignements, et toute trace de symétrie, remplaçant un parterre rectangulaire par un grand ovale : en 1986, à la suite de la démolition de bâtiments récents dénués de caractère, travaux destinés à alléger l'ensemble, cette cour a été redessinée de façon à retrouver un plan de jardin français et des perspectives symétriques entre des grands tilleuls qui la bordent jusqu'à la grille. La grande allée d'entrée de 200 m a été entièrement replantée. À la différence de la cour, le parc, lui, a gardé la structure qui lui a été donnée au xix^e.

Henri d'Oysonville

10 novembre 2012, Un jour à la Bourse... des plantes, chez Michel et Jeanne Davinroy Taillepré, près de Martigné-Briand. L'ouverture de la séance part de très haut, les investisseurs, venus très nombreux, se dirigent vers les valeurs sûres : bulbes, asters blancs et mauves, marronniers roses... On relève la meilleure performance pour les valérianes... Les cours montent, on s'arrache les fraisiers... Puis on constate un léger repli sur les opuntias et les roses de porcelaine ; aussitôt, baisse sensible du CAC (Cactus, Agaves, Crassulas).

Reprise significative à la distribution des fouées faites maison par Michel et Jeanne. À nouveau, nombreux échanges entre les investisseurs qui se recentrent sur les bulles, les tartelettes, les fouées. Tendance soutenue

pour la « teurgoule », pour les fouées à la confiture, les fouées sans confiture, la confiture sans fouée, la confiture dessus, la confiture dedans, la confiture en l'air, pendant que Michel s'active devant son énorme four à pain ; il l'avait fait chauffer toute la nuit, pendant que Jeanne préparait la teurgoule. La cloche retentit. Clôture de la séance à 17 h 30. Tout le monde sourit et applaudit en regardant l'objectif...

Clap ! Clap ! Clap !... comme à Wall Street !...

Décidément, je préfère Taillepré pour jouer à la Bourse... aux plantes.

Bravo et merci à Michel et Jeanne qui nous ont reçus si chaleureusement.



Photo Jean-Pierre Gentilhomme

Michèle du Jonchay

Madagascar, conférence du 17 novembre 2012

Il est certes dérisoire de tenter de décrire en quelques lignes un pays, « La grande île », mesurant 1 600 km du nord au sud sur 600 km de large, dont la superficie est proche de celle de la France. Les caractéristiques physiques sont extrêmement contrastées :

- selon les reliefs, les côtes, les hauts-plateaux, les massifs montagneux culminant à 2 876 m au mont Maromokoto,
- selon les climats, 3 600 mm de précipitations sur la côte est, contre 300 à la pointe sud, et 1 400 à Antananarivo (la capitale, anciennement Tananarive),
- selon les sols, en majorité la latérite, d'où le nom de « Grande île rouge » donné à Madagascar, des sols plus riches sur la côte est et les régions montagneuses avec leurs forêts luxuriantes.

Paul Collen, notre conférencier, s'appuyant sur ses superbes photos, a centré son exposé sur la description de la flore endémique qui, dans cette île, est surabondante et exceptionnelle. On dénombre 12 000 espèces spécifiques, dont un millier pour les orchidées. On y rencontre également sur la côte est des caféiers, des girofliers (clous de girofle), des litchies, de la vanille (pour la société Coca-Cola) des *Buddleia madagariensis*.

Les arbres sont spectaculaires, les baobabs, les arbres bouteilles, les pieds d'éléphant (les troncs en forme de pied d'éléphant servent de réserve), l'arbre du voyageur (*Ravenala madagascariensis*), le flamboyant (*Delonix regia*) si caractéristique. L'eucalyptus, très répandu, est transformé en charbon de bois. L'aloès de Madagascar ou *Vahona*, le *Didiera madagascariensis* épineux, nom donné en hommage au naturaliste et explorateur français Alfred Grandidier. On compte 171 espèces de palmiers ; malheureusement un grand nombre d'espèces sont en danger en raison du défrichage des terres pour l'agriculture et pour l'exploitation des forêts.

Le raphia est obtenu du palmier *Raphia farifinera* et est utilisé pour les cordages, les liens, les tissus d'ameublement ; c'est un matériau primordial pour l'artisanat malgache.

Le papier antaimoro, à base de fibres végétales : cette fabrication fut trouvée par les Antaimoros, arabes qui vivaient sur le littoral de l'océan Indien ; il y a peu de débouchés.

Les légumes et les fruits : le fruit du jacquier peut peser plusieurs kg, le fruit du corossolier, les fruits frais du tamarinier, l'okra, l'aubergine à fruits blancs et sphériques, la chayote, les brèdes (tous les légumes feuilles), le taro (légume-racine), la vanille (constituée par le fruit de l'orchidée du même nom), l'ylang-ylang (*Cananga odorata* : ses fleurs sont utilisées en distillerie pour une huile essentielle utilisée en parfumerie).

Je ne peux citer toutes les plantes que nous admirons sur les photos projetées par Paul Collen.

Sur les hauts-plateaux, se cultivent les légumes trouvés en France.

La faune : 80 % des espèces sont endémiques : les lémuriens (des primates à museau de chien, voisins des singes), les énormes papillons, les caméléons.

En conclusion Madagascar souffre de l'érosion due à la déforestation et aux pâturages intensifs, de désertifica-



tion et de la pollution des eaux de surface. Plusieurs espèces végétales et animales, uniques au monde, sont en danger de disparition.

On peut relever l'intéressante remarque d'un participant qui a vécu de nombreuses années à Madagascar : « Malheureusement la situation politique installée provoque et fait perdurer une grande pauvreté. On ne peut qu'espérer que Madagascar retrouve sans trop tarder l'économie prospère que ses richesses naturelles peuvent lui procurer. Restent pour le moment les actions souvent remarquables des ONG. »

Bernard du Jonchay

16 février 2013, conférence sur André Le Nôtre par Aurélia Rostaing

André Le Nôtre (1613-1700), 400^e anniversaire.

Nous avons eu la chance, membres de l'ASPEJA, de la SHA, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Angers et des VMF, d'assister à la conférence d'Aurélia Rostaing, archiviste-paléographe, conservateur du patrimoine à l'hôtel de Livois à Angers.

Elle nous a entraînés avec virtuosité dans la découverte d'André Le Nôtre à travers des méandres choisis dans sa vie et son œuvre. Dans le prolongement de sa conférence et pour fortifier nos acquis, Aurélia Rostaing nous a très aimablement fait parvenir, en primeur, son texte rédigé pour le catalogue des Célébrations nationales 2013. Vous pourrez le découvrir sur le site Aspeja (www.aspeja.fr). Nous vous recommandons également son ouvrage *Les jardins de Le Nôtre en Île-de-France* (2010 Éditions du Patrimoine).

André Le Nôtre

Bêcheur ? Lui ? Non point : une ouverture d'esprit qui ouvre les commandes royales dans l'Europe entière, le maniement de la plume l'emporte sur le premier instrument.

Maçon ? Ah non ! ça c'est pour Jules Hardouin-Mansart avec sa colonnade à Versailles qui supprime les bosquets du projet de Le Nôtre.

Paumé ? Mais non, chou pommé, illustration de sa fonction première.

Borné ? Allons donc ! André Le Nôtre n'aime point les vues bornées ! comme le parc de Choisy de la Grande Mademoiselle.

Lent ? Vous n'y êtes pas ! André Le Nôtre aime s'assurer de son temps, la durée des travaux peut se prolonger sur plusieurs années : Versailles 30 ans, Sceaux 13 ans, Marly 8 ans, Chantilly 22 ans et aussi y revenir travailler. En fait, c'est un « joke » entre Louis XIV et lui !

Les armes parlantes du jardinier du roi expriment l'humour et la grandeur du bonhomme : trois limaçons d'argent couronnés d'une pomme de chou.

Dans la famille Dujardin alias Le Nôtre du jeu bien connu des 7 familles, demandez le petit-fils, André, fils de Jean, petit-fils de Pierre, sur fond de carte des Tuileries en damiers de jardins réguliers.

Une ascension progressive, programmée : démarrée à l'âge de 20 ans à l'atelier de Simon Vouet, puis transmission de la charge de son père de « jardinier du roi aux



Dessiné à la fin du XVII^e siècle par André Le Nôtre pour le Grand Condé, le parterre à la française de Chantilly offre les points de vue les plus éblouissants de la visite. Il comprend de vastes miroirs d'eau reflétant le ciel, de nombreux jets d'eau et fontaines ainsi qu'un programme statuaire de grande qualité. De tous les jardins de Le Nôtre, Chantilly était celui que préférait son illustre créateur.

Tuileries » à l'âge de 24 ans, à 30 ans celle de dessinateur des jardins du roi, et à 44 ans l'acquisition de l'office de contrôleur général ancien des bâtiments du roi. Les projets se multiplient, les réalisations s'enchaînent et la fortune va grimper. Il constitue un cabinet de curiosités : collection de tableaux, petits bronzes, porcelaines et médailles qu'il lèguera à Louis XIV.

Sa vie fut fort longue (87 ans !) et bien remplie ; il dessine parterres de buis en broderie, mais déplace ceux-ci dans de vertigineux plans d'ensemble. C'est un magicien de l'espace, avec des effets de perspective qui intègrent symétrie, jeux d'optique d'anamorphose où les bassins de rectangulaires deviennent carrés, jeux de lumières, jeux sonores avec le bruit de l'eau, jeux des odeurs avec les fleurs et les arbrisseaux.

Chef de chantier, il fait déplacer des tonnes de terre par des milliers de jardiniers et d'artisans de tous métiers. Il travaille avec des pépiniéristes, des rocailleux, des ingénieurs militaires, des architectes scénographes, des ingénieurs fontainiers. Il dompte les sources, les étangs, les cascades, les jets d'eau par des réseaux hydrauliques qui traversent souterrainement les forêts. C'est un gestionnaire : il établit les devis, tient les comptes, réclame son dû. Louis XIV aimait à lui dire souvent « Vous êtes un homme heureux ». Sur l'építaphe d'André Le Nôtre à l'église Saint-Roch à Paris nous pouvons lire « Il répondit en quelque sorte par l'excellence de ses ouvrages à la grandeur et à la magnificence du monarque qu'il a servi et dont il a été comblé de bienfaits. Il n'a point eu de concurrent qui lui fut comparable. »

Et si j'adopte la remarque d'Alain Baraton (*Le Dictionnaire amoureux des jardins*), André Le Nôtre certes flatté par une si élogieuse citation, aurait peut-être été heureux aussi de voir gravés dans le marbre les noms des jardins de France qu'il aimait. Versailles, Fontainebleau, Vaux-Le-Vicomte, les Tuileries et, surtout, son préféré : Chantilly.

Maylis Thuret

Acer palmatum, incontournable érable japonais

Acer, du latin : acer = aigu, dur, acéré, traduit aussi bien la forme du feuillage très découpé et pointu, que l'utilisation dans l'antiquité de ce bois dur pour la fabrication de lances à la pointe acérée. *Acer palmatum* : érable palmé.

Mais, il ne suffit pas d'être un *A. japonicum* pour être un *A. palmatum* et plus encore *A. palmatum* 'dissectum'.

Les *Acer palmatum* ont des petites feuilles bien dentées, modérément à profondément divisées.

Les *A.* 'Dissectum' ont des feuilles très profondément divisées, aux lobes divisés en sous-lobes, appelés aussi érables laciniés, et les érables nains dont la taille n'excède pas 2 m.

A. palmatum a une réputation d'arbuste fragile, mais il s'avère cependant assez résistant. Il n'aime pas les sols calcaires, lourds et gorgés d'eau ainsi que les vents violents et le soleil brûlant. Il peut donc se montrer un peu exigeant quant au choix de son emplacement, petite coquetterie de vedette, mais une fois ce détail important résolu et une plantation soignée, il est très accommodant et de bonne compagnie, son système racinaire superficiel n'étant pas très agressif et la compétition racinaire très modérée.

C'est donc un bon compagnon de massifs, mais il est aussi en valeur, isolé sur une pelouse, au bord d'un point d'eau, dans un angle de bâtiment et même en pot. De plus, il n'est pas gourmand, et une dose légère en tout début de printemps, d'un engrais classique bien équilibré ou à décomposition lente lui suffit, mais n'est pas obligatoire s'il est en pleine terre. Ajoutez à cela la grande diversité de port, de taille, des formes et des couleurs de leur feuillage, et vous conviendrez avec moi qu'il existe peu d'espèces aussi harmonieuses avec autant de possibilités d'utilisation.

Au printemps, c'est par le débouffrage, tout en finesse et en coloration vert tendre, pourpre ou orange, rose ou panaché que vous l'apprécierez. Et le soleil rasant du matin ou du soir jouant dans ce délicat feuillage est un tableau dont on ne se lasse pas.

Puis, petit à petit, les couleurs s'atténuent et se stabilisent, au vert pour les uns, au pourpre pour les autres. L'été, c'est plus leur silhouette et la diversité de leur feuillage

tout en délicatesse qui les singularise. À l'automne, lorsque les jours deviennent plus courts et les nuits plus fraîches, ils reviennent sur le devant de la scène avec leur parure d'automne et quelle parure ! Puis vient l'hiver et quand la nature s'endort, ils restent présents par leur ramure et leur port élancé, buissonnant ou en forme de champignon. Ils ne passent jamais inaperçus.

Vous trouverez sûrement votre bonheur parmi les nombreux cultivars proposés chez les pépiniéristes ou dans les bonnes jardineries.

Pour vous aider, en voici quelques-uns qui ont fait leurs preuves et ont déjà une bonne notoriété.

Acer palmatum :

'Bloodgood' : très beau rouge foncé qui tient tard en été, la couleur automnale est écarlate vif rouge.

'Chishio' ; vert. Écarlate au printemps, coloration automnale rouge orangé. Cultivar rustique. Pousse lentement et ne dépasse pas 4 m.

'Corallinum' : vert. Surprenant feuillage printanier rose crevette, Pousse lentement, forme un buisson compact et ne dépasse pas 3 m.

'Katsura' : vert. Très élégant, avec sa coloration printanière jaune orangé, bordée d'orange vif, puis jaune vif tirant sur l'orange à l'automne.

'Orange Dream' : semblable à 'Katsura', mais les feuilles apparaissent plus tard et sont donc moins exposées au gel.

'Sango Kaku' ou 'Senkaki' : vert, Connu pour son écorce corail, vire au jaune d'or à l'automne.

'Shin Deshojo' : vert. Rouge écarlate au printemps, puis orange et rouge à l'automne. Excellente plante à cultiver en pot.

'Shishigashira' : vert. Prend à l'automne de surprenantes teintes alliant le doré ombré de rose et le cramoiisi. Pousse lente, compact, original et réussissant bien en pot.

'Osakazuki' : vert. Cramoiisi au printemps, d'un beau vert l'été, puis embrasement à l'automne, magnifique. Rustique et vigoureux, il ne dépasse pas 8 m. Samares rouges l'été sur le feuillage vert.

'Nicholsonii' : vert. Très ancien cultivar. Le feuillage printanier est d'un rouge pourpré et vire à l'automne au



jaune d'or et cramoisi. Vigoureux, peut atteindre 5 m.

'Burgundy Lace' : pourpre. Forme un petit arbre évasé de 6 m de haut, bordeaux au printemps, devient vert bronze ensuite. Large frondaison, rustique. Brûle au soleil.

'Red Pigmy' : pourpre.

Acer palmatum 'dissectum' : des bijoux !

'Crimson Queen' : pourpre. Cultivar vigoureux, apprécié pour son feuillage pourpre tout l'été, port en cascade de 3 m x 4 maximum.

'Garnet' : pourpre. Remarquable coloris. Vigoureux, feuilles assez grandes pour un dissectum.

'Green Globe' et 'Viridis' : vert

'Red Dragon' : pourpre, garde son coloris aussi bien à l'ombre qu'au soleil.

Cultivars nains :

'Coonara Pygmy' : vert. Vigoureux, dense et naturellement arrondi, belles couleurs pastel, rose orangé jaune, puis rose foncé vif à l'automne. 1,50 m.

'Kashima' : vert. Vert jaune bordé brique ou rouille. Vire au jaune à l'automne. 1 m.

'Royle' : pourpre. Port en boule, finit par atteindre 1,50 m de haut. Cramoisi à l'automne.

... et bien d'autres encore à vous faire tourner la tête.

Attention, il y a risque d'addiction, mais vous pouvez consommer sans modération...



Acer palmatum 'dissectum Garnet'

Éliane de Bourmont
(extrait de l'article diffusé dans la microédition
de la SNHF sur les Trésors venus du Japon)

Journée de la Demeure Historique sur les éoliennes à Brissac le samedi 23 février

Sauvegarder le patrimoine face aux nouveaux développements des parcs éoliens depuis le changement de la loi en septembre 2012 (Voir sur le site de la Région le nouveau schéma Régional Eolien (SRE)) est une opération longue et difficile qui actuellement n'est pas gagnée d'avance.

- Il faut mener une action coordonnée à tous les niveaux : au niveau de l'état, (les organisations nationales VMF, DH, CPJF), de la région, du département, de la commune (attention aux décisions du conseil municipal et aux modifications des PLU).

- Monter une association de défense.

- Écrire au maire avec copie à l'architecte des bâtiments de France pour préciser les éléments à sauvegarder (distance, axes de vue, etc.) dès que possible et avant toute alerte pour prendre date.

- Monter un dossier solide (architecte paysagiste mettant en valeur les éléments essentiels à sauvegarder).

- Avoir une bonne compréhension du réalisateur du parc éolien (qui a priori cherche à installer son parc sans avoir à faire face à des procès en cascade ou à des retards administratifs).

Se renseigner : E. Favillier (responsable DH), Michel Billiard, T de Sayve, M. de Bourmont, etc.

Jacques Bizard

Histoire d'eau (suite) La Loi et nous

Saint-Derrien, petite commune du Finistère (752 habitants au dernier recensement), a la chance de posséder sur son territoire, outre une église du XVI^e siècle et quelques moulins et calvaires, un plan d'eau très apprécié, créé par décision municipale en 1991. Las ! Une analyse de l'eau, réalisée le 12 septembre 2012 a révélé la présence de trop nombreuses cyanobactéries, des espèces d'algues pouvant libérer une toxine dangereuse. Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a donc pris un arrêté d'interdiction de baignade. Il a, par ailleurs, « décidé de s'informer sur les conditions à remplir pour vider le plan d'eau ». J'ignore, pour ma part, de quelle nature sont ces conditions, mais qu'il faille les remplir pour vider le plan d'eau nécessite, à mon avis, une certaine dextérité (...)

Extrait de La Croix du 14 novembre, (le billet d'Alain Rémond).



L'art d'étiqueter

Pour vous aider à préparer l'ouverture de vos jardins au public (Neurodon des 29, 30 avril et 1^{er} mai, week-end des jardins du 31 mai, 1^{er} et 2 juin), nous vous proposons à nouveau l'article paru dans la Feuille de Charme d'avril 2005. Cet article vous permettra de préparer et d'installer les étiquettes précisant la famille, le genre, l'espèce, l'origine pour chaque plante. Voici les explications que Denise Moreau (qui fut Conservateur du musée Botanique d'Angers pendant 20 ans) m'a données pour établir les étiquettes des plantes, lors de l'ouverture de notre jardin.

« Vous trouverez toujours sur l'étiquette, accompagné du nom vernaculaire, le nom botanique en latin ; exemple pour la ciboulette, *Allium schoenoprasum* L. Le 2^e mot désigne scientifiquement les appétits et c'est le nom d'espèce qui évoque souvent un caractère particulier de la plante : *schoenoprasum* vient de *schoeno* = jonc et *prasum* = poireau, littéralement « poireau à feuilles de jonc » ; enfin, l'abréviation qui suit désigne l'auteur qui a baptisé la plante ; dans le cas présent, L. correspond au grand botaniste suédois Linné (1707-1778).

« Actuellement la nomenclature est régie par « International Code of Botanical Nomenclature » ; une traduction française existe depuis 1983. Ce code précise **que les noms de genre et d'espèce doivent être écrits en italique, et que seule l'initiale du nom du genre doit être une majuscule.**

« (...) Pour les plantes cultivées, il existe également un code international établi à Utrecht ; les règles d'écriture sont identiques pour les noms de genre et d'espèce. La désignation du cultivar, c'est-à-dire le nom de la variété horticoles obtenue par sélection doit être en langue vernaculaire. Ce nom, formé d'un ou plusieurs mots, **doit être en caractères droits, commencer par une majuscule, être encadré par des guillemets simples ou entrecoches.**

exemple : *Allium moly* 'Mount Everest'
Hydrangea macrophylla 'Chaperon Rouge'

Si nous souhaitons établir nos étiquettes selon ces principes, voici comment il serait bon de les libeller :

Famille : SAXIFRAGACÉES
Genre : <i>Hydrangea</i>
Espèce : <i>macrophylla</i> 'Chaperon Rouge'
HORTENSIA
Origine : Chine

Pour en savoir plus, sachez que le livre *38 000 Plantes* édité par la SNHF et La Maison Rustique, vous donne toute la nomenclature des végétaux (si vous souhaitez vous le procurer, vous adresser à la SNHF).

Vous recommandons aussi la lecture du livre *le Latin de mon jardin* de Diane Adriaenssen, édit. Larousse (Prix Saint-Fiacre 2004)

Michèle du Jonchay

Les Manifestations à venir

Bourse aux Plantes, le samedi 13 avril chez Florence de Gatellier (invitation dans ce bulletin)

Voyage à Madère du lundi 6 au samedi 11 mai, organisé par Catherine Chatelier (complet)

Trois jours dans le Vexin (dont Giverny) : lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 juin, organisé par Jean Belluet (complet)

Dîner « en blanc » de la Saint-Jean, le vendredi 28 juin au domaine du Closel, chez Michèle Bazin de Jessey (Savennières)... si le temps le permet !

Visite intimiste début juillet, organisée par Jean Belluet (à préciser)

Château de Brissac (www.chateau-brissac.fr/) « Pivardie Passion Flower, du 12 au 15 avril, compétition internationale : 45 décors floraux sont présentés par 45 fleuristes français et étrangers ; thème retenu cette année : Fleurs, Parfums et Haute-Couture.

Fleurs et pique-niques, du 8 au 12 mai : peindre ou photographier la nature,

Parc oriental de Maulévrier : le 4 août : les peintres au jardin (www.parc-oriental.com/actualites/)

Château de Montriou : « les Peintres en scène le 25 août de 10 h à 19 h

(www.chateau-de-montriou@wanadoo.fr)

Parc et jardins du château du Pin (Champtocé) : week-end des plantes le dernier week-end de mai et le dernier week-end de septembre.



Entretiens... avec Nicole de Loture

Mes dicotylédones et moi

FDC. Comment l'idée vous est-elle venue de cultiver ces surprenantes légumineuses, chère Nicole ?

En découvrant un énorme potiron chez un voisin, je lui ai fait le pari d'en obtenir un encore plus gros à partir de mes propres semis.

Vous étiez téméraire ! Avez-vous gagné votre pari ?

Oui, puisque j'ai eu la joie d'obtenir un spécimen de 70 cm de diamètre, pesant 90 kg !

Fort de votre résultat, vous vous êtes donc lancée dans la culture des cucurbitacées...

Cela m'a passionnée, et ne me demandez pas à quoi j'ai réfléchi avant de commencer : je suis partie à l'aventure. Pour le choix du terrain il a fallu ouvrir un nouveau jardin pour accueillir ma culture : l'ancien verger contigu au potager fit l'affaire. Il était bien sûr suffisamment ensoleillé.

Où vous êtes-vous adressée pour l'obtention de vos graines ? **J'ai acheté mes graines à la Ferme Sainte-Marthe près d'Angers (2). L'expérience a montré ensuite qu'il ne faut pas reprendre les graines d'une année sur l'autre dès lors que l'on cultive plusieurs variétés. D'autre part, les cucurbitacées épuisent très vite la terre et étant sujettes aux maladies, il faut envisager rapidement la rotation de la culture.**

À quelle époque avez-vous commencé ?

J'ai commencé cette expérience en 1995 en faisant pousser une courge « amphore », la *Lagenaria siceraria*. C'est maintenant l'une de mes préférées, elle atteint facilement 1,50 m. Cette courge « amphore » grimpe de manière spectaculaire à l'assaut d'un support. Elle est d'une rare élégance : fine, élancée, d'un beau vert tacheté de jaune... On doit la faire sécher l'hiver qui suit la récolte, afin d'obtenir une Calebasse à vernir ou à peindre selon ses goûts.

Voilà une bonne idée « déco » pour nos lecteurs de la Feuille de Charme : pourquoi ne pas peindre ces Calebasses de toutes les couleurs pour éclairer le potager en été, soit en les suspendant, soit en les installant sur un support, et étonner vos visiteurs avec cette production originale ?

Sans doute, mais les courges, toutes différentes, aux formes invraisemblables apportent aussi de superbes couleurs dans un potager. Ainsi j'ai eu le bonheur de faire pousser, les années suivantes, le potiron 'Pink Jumbo Banana' aux gros fruits rosés, très longs, le chapeau turc, ou bonnet de Turc, en forme de turban coloré, le melon de Lunéville, noir... Je ne peux hélas énumérer tous mes préférés, mais je voudrais signaler le potiron 'Bleu de Hongrie' au coloris inimitable.

On peut comprendre votre passion pour collectionner ces belles légumineuses. Parlez-nous des tonnelles que vous avez installées pour les supporter.

Après mes premiers essais, mon époux et moi avons dû en effet trouver un moyen pour supporter mes courges ; nous avons utilisé du grillage à mouton qui disparaît entièrement sous la végétation de mes cucurbitacées-lianes et s'orne de leurs fruits insolites.

Oui, il faut d'ailleurs faire attention de ne pas les heurter



quand on passe sous les tunnels. Il serait inattendu en effet, dans ce doux pays d'Anjou, voire dangereux, de recevoir un coup de Calebasse... sur la citrouille... pour parler vulgairement

Nous n'avons jamais eu de réclamations !

Méfiez-vous : un visiteur, au moment du week-end des Rendez-vous aux Jardins, chez l'un des propriétaires de l'ASPEJA, a menacé de le poursuivre, car sa fille s'était piquée avec une rose ! Revenons à cette culture qui a dû vous apporter beaucoup de satisfaction ?

Oui, outre le plaisir de découvrir de nouvelles variétés et de les assembler entre elles, de recevoir les visiteurs qui découvrent tout ce qui peut être fait avec des courges, en 2005 Montrou a reçu le 2^e prix du concours national du plus beau jardin potager de France, organisé par la SNHF : 6500 visiteurs sont venus admirer le potager et nos pergolas de dicotylédones. Nous avons d'ailleurs emmené notre jardinier à Paris (dont c'était la découverte pour lui !) pour recevoir notre prix.

Ne trouvez-vous pas que votre aventure avec ces légumineuses rappelle le conte de Perrault de notre enfance : un énorme potiron vous a conduit à créer un potager extraordinaire, à obtenir des prix et l'admiration de tous, telle Cendrillon qu'une citrouille-carrosse a emmenée au bal du prince... et qui est devenue princesse ?

Peut-être, mais la « princesse » tient à attirer l'attention des lecteurs de la Feuille de Charme : prenez garde à la passion dévorante des potirons...

Propos recueillis par Michèle du Jonchay

NDLR

(1) Dicotylédones : famille des légumineuses : fleur papilionacée, dix étamines soudées à la base et un fruit en forme de gousse : graines à deux cotylédons.

Cucurbitaceae : la famille des cucurbitacées est une famille de plantes dicotylédones qui comprend environ 800 espèces réparties en 120 genres : citrouilles, courges ou courgoules, potirons, melons, concombres, coloquintes, pastèques, Calebasses, etc.

(2) Ferme Sainte-Marthe : www.fermedesaintemarthe.com, tél. 0891 700 899.



La Vie de l'ASPEJA



Nous sommes heureux d'accueillir les nouveaux membres de l'Association :

M. et Mme Christian Grec, de Baracé, secteur 4
Mme Bauville, de La Flèche, secteur 4
Mme Spencer Bernard, de Broc, secteur 5
Mme Duflos, d'Avrillé, secteur 2



À la suite de l'**Assemblée générale du 26 janvier 2013**, le conseil d'administration s'est réuni le 28 janvier pour élire les membres du Bureau pour l'année 2013 :

Jacques Bizard, président
François d'Authéville, vice-président
Hubert de Lamotte, trésorier
Noémie de La Selle, secrétaire général
Michèle du Jonchay, conseiller du président.

Lors de cette assemblée, MM. Lepage et Pommeret ont été brillamment élus au conseil d'administration.

Yves Pommeret, ancien ingénieur au corps des Eaux et Forêts et membre du conseil d'administration de l'Association, est en mesure de vous apporter bénévolement selon ses disponibilités un conseil sur les différents aspects de la gestion et/ou de la reconstitution de votre parc. Après un premier échange d'informations sur vos préoccupations et vos projets, une éventuelle visite sur place pourra être envisagée, qui supposera la fourniture préalable de quelques documents de situation. Votre demande d'intervention à ce sujet est à transmettre à Noémie de La Selle.

Luc-André Lepage, descendant d'une longue lignée de professionnels du végétal depuis 1830, après des études de droit et de sciences politiques, a repris et développé une pépinière de plantes vivaces en 1972, que son père, paysagiste à Angers, avait créée en 1950. Ce métier de pépiniériste lui a permis de pénétrer le monde des jardins et des jardiniers, auxquels il a fourni des millions de plantes durant toute sa carrière, avec des catalogues de référence devenus des véritables guides d'utilisation. Désormais retraité, après avoir transmis sa pépinière en 2003 à deux passionnés, il reste néanmoins actif dans ce domaine si vaste, en tant que membre de plusieurs associations dont l'ASPEJA, la SHA, et du jury de Courson. C'est sa façon à lui de rester « vivace » au service du monde végétal et des jardins, qui lui ont tant apporté.



Nous avons appris avec tristesse le décès de Marie Tauveron, membre de l'Aspeja, à Paris en novembre dernier. Nous adressons à son époux et à ses enfants nos sincères condoléances.



Distinction :

Aux Journées des Plantes de Courson, **Nicolas de Boigne**, membre de l'ASPEJA, a reçu **les Honneurs Laurent-Perrier des jardins**, par M. Cyril Benoist (Laurent-Perrier) pour sa reprise réussie de la pépinière du Domaine des Rochettes, spécialisée dans les grands végétaux d'ornement. Les honneurs Laurent-Perrier sont décernés une fois par an à un entrepreneur œuvrant dans le domaine du végétal. (Cette année, la journée des plantes de Courson aura lieu du 17 au 19 mai 2013.)

Les lauriers sont coupés : nous n'irons plus au bois

Non, nous n'irons plus au parc Maupassant de Bois-Savary, qui restera pour la plupart des membres de notre association un magnifique souvenir. La conjoncture économique aura eu raison de ce rêve grandiose et peut-être bien, démesuré. Nous regretterons les petits jardins à thèmes, si raffinés et précieux, nous regretterons de ne pas être à même de voir grandir, dans les allées, ces arbres que nous espérions majestueux, nous regretterons les miroirs d'eaux et les jeux de lumière reflétant le ciel des bords de Loire dans ces vastes bassins. Et surtout nous regretterons la peine qui doit être celle de nos amis Buisson, toujours si accueillants et passionnés. Hélas, ainsi va la vie... Nous aurons eu la chance de rêver avec eux. Qu'ils soient assurés que nous gardons de magnifiques souvenirs de leur œuvre et de leur parfaite amabilité. Et que de tout cœur, nous souhaitons qu'ils arrivent à trouver une solution pour rouvrir ce magnifique endroit pour la joie de tous.

François d'Authéville

Cultivons nos lectures et nos loisirs

À lire

Pour fêter les quatre cents ans de la naissance d'André Le Nôtre, citons :

Portrait d'un homme heureux, d'Erik Orsenna, édit. Folio (rappel)

Les jardins de Le Nôtre en Ile-de-France, d'Aurélia Rostaing, éditions du Patrimoine (notre conférencière du 16 février à Angers)

Louis XIV, roi Soleil ou roi des Ombres, le Figaro Histoire (<http://histoire.lefigaro.fr>)

André Le Nôtre, de Patricia Bouchenot-Déchin, éditions Fayard

Le Prix Saint-Fiacre, prix des journalistes de jardin, a été attribué fin octobre au *Jardin perdu*, de Jorn de Précy (essai traduit de l'anglais par Marco Martella), éditions Actes Sud

Autres livres :

Découvrez nos plus beaux parcs et jardins, Michelin éditeur. La collection « Patrimoine de France » s'enrichit d'un guide sur les parcs et jardins, réalisé sous la direction d'Isabelle Levêque, historienne de l'art des jardins et paysagiste. À partir du fond des Guides Verts, les auteurs ont opéré une sélection rigoureuse et personnelle pour retenir 207 parcs et jardins à travers la France. Un agenda répertorie les grands événements de l'année, un lexique permet de connaître le vocabulaire du genre, un système de pictogrammes guide le lecteur à travers les différents types de jardins. Une invitation au voyage, grâce à un ouvrage pratique à utiliser sur place et à lire comme un beau livre.

Le tour du monde en 80 arbres, de Thomas Pakenham, éditions du Chêne, proposé par M. et Mme North

Dictionnaire amoureux des jardins, d'Alain Baraton, chez Plon

Une histoire des jardins botaniques entre science et art paysagers, d'Yves-Marie Allain, éditions Quae

L'herbier de Marie-Antoinette, texte d'Elisabeth de Feydeau, éditions Flammarion

L'herbier des explorateurs, avec les reproductions originales des planches d'herbiers de botanistes - portraits de 70 explorateurs et de leurs aventures botaniques à travers le globe, textes de Florence Thinard, éditions Plume de Carotte

Brissac-Quincé, une famille et un village dans la Grande Histoire de France, par Catherine et Philippe Nédelec

À voir

- Au château de Vaux-le-Vicomte : exposition à partir du 11 avril. Découverte du jardin à l'aube à 7 h 40 durant le mois de mai (site www.vaux-le-vicomte.com)
- Au château de Versailles (www.chateauversailles.fr) :
 - exposition du 26 octobre 2013 au 27 février 2014, « André Le Nôtre en perspective 1613-2013 »
 - réaménagement du Bosquet du Théâtre d'Eau qui fut créé entre 1671 et 1674 par André Le Nôtre, par Louis Benech, « ce créateur que le Tout-Paris s'arrache... »
- Au château de Chantilly : du 12 avril au 7 juillet, les Jardins de Chantilly aux XVII^e et XVIII^e siècles

Photos, CD, DVD

Vous découvrirez aussi dans notre site les superbes photos de Paul Collen faites pendant les visites. Si vous souhaitez que Paul Collen vous envoie un CD des photos correspondant aux visites suivantes : le jardin du Logis de Chaligny, chez M. Alain Durante, le 3 juillet, le jardin du Bâtiment à Thiré, chez William Christie, le 3 juillet, les couleurs d'automne dans le parc de Launay-Baffert à Chavaignes, chez M. et Mme H. d'Oysonville, vous pouvez le contacter 02 41 47 57 14 (collen.paul@orange.fr)

M. Jean-Claude Remy nous propose un DVD musical sur : les Malouinières (2^e voyage) des 19 et 20 juin 2012, autour d'Ingrandes, le 25 juin, la Journée des Artistes du 13 septembre, la Visite dans le Noyantais du 25 octobre. Si vous êtes intéressés, contactez Michèle du Jonchay 02 41 76 98 02 (michele.duJonchay@sfr.fr)

Prix Bonpland

« Un jardin connu est un jardin sauvé ». Peut-être en connaissez-vous un ou plusieurs qui gagneraient à être connus ? C'est l'objectif du Prix Bonpland de la SNHF qui, en partenariat avec l'Institut Jardiland, a pour objectif de faire découvrir des jardins d'amateurs dont la conception harmonieuse, les pratiques de jardinage raisonné, et la diversité botanique ont valeur d'exemple. Il peut être créé ou restauré, petit ou grand, peu importe, et s'il n'a pas encore atteint sa plénitude, un prix d'encouragement peut le récompenser.

Les lauréats s'engagent ensuite à ouvrir leur jardin selon leurs possibilités et sont heureux à cette occasion d'échanger et de partager leur savoir-faire avec d'autres passionnés. Vous trouverez tous les renseignements ainsi que le bulletin d'inscription sur le site de la SNHF (www.snhf.org – dossier de candidature et renvoyez-le avant le 15 mai 2013, date limite pour participer). Vous pouvez également acquérir sur ce site les synthèses des jardins lauréats des années précédentes dans lesquelles vous trouverez une mine de renseignements.

Éliane de Bourmont

Rédacteurs en chef, adjoints et petites mains :

François d'Autheville, Marie-Françoise de Béru, Noémie de La Selle, Agnès Lecoq-Vallon, Hélène Polovy, Maÿlis Thuret, Michèle du Jonchay, coordinatrice